REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'OLORON SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES

SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2018

Etaient présents :
M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA,
M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON,
Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoints,
Mme Maïté POTIN, M. Didier CASTERES, Mme Aracéli ETCHENIQUE,
M. André LABARTHE, Mme Valérie SARTOLOU, M. Michel ADAM,
Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES, Mme Carine NAVARRO, M. David CORBIN,
Mme Ing-On TORCAL, M. Francis MARQUES,
M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT,
Mme Aurélie GIRAUDON, M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET,
M. Jean-Pierre ARANJO, M. Patrick MAILLET, Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :
Mme Dominique FOIX donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE.
Mme Henriette BONNET donne pouvoir à Mme Denise MICHAUT.
M. Jacques NAYA donne pouvoir à Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES.
Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à Mme Ing-On TORCAL.
M. André VIGNOT donne pouvoir à M. Gérard ROSENTHAL.

Nombre de Conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 28
Nombre de votants : 33

Monsieur Gérard ROSENTHAL a été désigné Secrétaire de séance.

24 - CONVENTION DE RACCORDEMENT DU QUARTIER MAURY (ESTOS) SUR LE SYSTEME D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF D'OLORON

Monsieur André LABARTHE rappelle que le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de l'Escou, en date du 01 février 2018, a demandé le raccordement de sept habitations du territoire communal d'Estos et de trois habitations du territoire communal d'Oloron sur le réseau de collecte d'Oloron Sainte-Marie.

Suite à la modification du projet présenté lors de la réunion du 05 juillet 2018 par le SIA de l'Escou, en Mairie de Goès, la convention précédemment signée et validée par votre assemblée le 12 mars 2018 doit être révisée.

En effet, le projet privilégie le raccordement des sept habitations d'Estos et des trois d'Oloron Sainte-Marie au réseau de collecte du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de l'Escou.

Cette extension de la collecte a été anticipée dans le projet de carte de zonage AC.

Ouï cet exposé et après avis favorable du Conseil d'Exploitation du 4 septembre 2018,

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention présentée en annexe.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 24 septembre 2018.
Suivent les signatures.-

Pour le Maire, l'Adjoint,

AFFICHE LE 02/10/2018

MAIRIE D'OLORON-SAINTE-MARIE 64400 (Pyrénées Atlantiques)

Daniel LACRAMPE

MAIRIE D'OLORON-SAINTE-MARIE 64400 (Pyrénées Atlantiques)

Acte certifié exécutoire
- Par publication ou notification le 28/09/2018
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 28/09/2018